Lettre ouverte de L' AMHUE : les médecins à diplôme hors union européenne proposent de résoudre le problème des déserts médicaux en contrepartie de la régularisation de leur statut professionnel

***

Lettre ouverte de L' AMHUE (Association des médecins à diplôme hors union européenne évoluants sur des postes non médicaux)

" Madame Monsieur,

Nous tenons à vous informer de la situation très précaire des médecins étrangers arrivés en France après 2004 et qui n'ont malheureusement pas eu l'occasion d'occuper des postes médicaux.

Dans la continuité de la loi de 2006, l'amendement voté à l'assemblée nationale le 27/10/2011 dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale 2012 permet aux praticiens à diplômes hors union européenne ayant déjà exercé trois années d'activités médicales en France de s'inscrire pour passer les examens de vérification des connaissances en liste « C » entre 2012 et 2014.

Cette liste permet de valider cet examen en obtenant une note supérieure ou égale à 10. Nous, médecins étrangers ayant exercé à des postes paramédicaux, de recherche clinique, dans l'industrie pharmaceutique et dans l'enseignement, nous ***nous retrouvons complètement exclus par cette loi***
qui ne nous donne malheureusement pas le droit de passer les examens de vérifications des connaissances en liste « C ».

L'ancienne loi ne nous autorisant pas à exercer en tant que médecin, voici que la loi actuelle en fait de même. Nous estimons cette nouvelle loi complètement injuste et trouvons qu'elle crée une discrimination entre médecins titulaire de diplômes équivalents.

Nous avons exercé plusieurs années dans le système de santé français avec une parfaite intégration; nous nous sommes toujours dévoués pour assurer nos fonctions tout en ayant continué à nous former dans les universités françaises et ainsi obtenu entre autres, plusieurs diplômes universitaires de troisième cycle et des capacités de médecine.

Nous sommes donc frustrés aujourd'hui de nous retrouver à la marge des lois qui permettent la régularisation de la situation des praticiens à diplômes hors union européenne.

Nous sommes choqués comme beaucoup de français par la suggestion de l'élue de Côte d'Or qui propose de faire appel aux vétérinaires dans les déserts médicaux, alors que nous proposons d'exercer avec motivation dans ces déserts médicaux. "

AMHUE, Association des médecins à diplôme hors union européenne évoluant sur des postes non médicaux